



LITIGE ENTRE COUPLE ASSOCIES

Par **chloe69**, le **20/06/2013** à **11:13**

Bonjour,

je me retrouve dans une situation délicate.

Au mois de février moi et 3 associés avons créé une SAS nous étions alors deux couples mais chaque personne avait 25%. Le local est en location gérance et L'un des associés à 33% de cette location. Il a été versé 30000 euro par couple en travaux, achats de mobilier, à savoir que moi j'ai mis 25500 euros et mon ex-conjoint 4500 euros. L'un des associés est président et mon ex est directeur de l'affaire. Je n'ai aucun droit de regard sur les comptes ou autres. De plus je suis en contrat cdd au sein de cette entreprise mon ex conjoint me disait quand il avait besoin de moi je n'ai jamais eu aucun salaire mais du coup la donne change mais il ne me demande plus de venir travailler.

Je voudrais savoir si je peux récupérer mes salaires et l'argent investi?

Ou si quelqu'un saurait à qui je dois m'adresser pour avoir des renseignements sur ce que je peux faire?

Merci